

## P 6-7 Réfection et aménagement de voiries



Economie

Défis cyclistes

A voir/à faire ce mois-ci





Magali Niederoest reviendra animer une conférence sur le dépistage et le traitement du cancer du sein (voir page 9).

# Sommaire

## Services

### Numéros utiles :

- Mairie .....04 90 47 17 29
- Bureau d'Information
- Touristique .....04 90 47 98 40
- Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
- Maison du Citoyen .....04 90 47 95 68
- Espace Emploi ..... 04 90 47 38 81
- CCAS .....04 90 47 00 17
- Médiathèque .....04 90 47 27 49
- Espace Multimédia .....04 90 47 95 56
- MNC .....04 86 52 03 43
- Maison de la Crau .....04 90 47 02 01
- CDC .....04 90 47 06 80
- CSO ..... 04 86 52 03 30
- Pôle Jeunesse .....04 90 47 95 55
- Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
- Police Municipale.....04 90 47 95 52
- Gendarmerie .....04 90 47 25 11
- Centre de Secours ..... 18 ou 15  
ou 04 90 54 54 90

- Médecin de garde .....15  
(ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)
- Dentiste de garde .....0 892 566 766  
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)
- Vétérinaire de garde ...04 90 47 35 34  
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

### Pharmacies de garde

**Du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre :**  
Pharmacie Gombert,  
ZA du Salat (centre commercial)

**Du 1<sup>er</sup> au 8 octobre :**  
Pharmacie Nicolau-Sabadie,  
rue Faraman

**Du 8 au 15 octobre :**  
Pharmacie des Manades,  
66 avenue de la République

**Du 15 au 22 octobre :**  
Pharmacie des Alpilles,  
10 avenue des Alpilles

**Du 22 au 29 octobre :**  
Pharmacie Gombert,  
ZA du Salat (centre commercial)

## 12 Portrait

Adrien Guillaume-Thomas



## 14 à 19 Retour en images

## 21 à 23 Agenda



Rendez-vous les 16 et 17 octobre pour le Salon du Jeu Vidéo

A l'heure où nous écrivons ce numéro, les mesures gouvernementales qui s'appliqueront en octobre restent incertaines. Pour vous tenir informés, vous pouvez consulter les publications régulièrement mises en ligne sur le site Internet, l'application mobile ou la page Facebook de la Ville et écouter la radio Soleil Fm. Notez-le ! L'obligation du port du masque ou du passe sanitaire dépend des directives préfectorales.

## 4 à 5 C'est d'actu

Bilan des Fonds de relance d'ACCM pour soutenir l'économie du territoire

## 6 à 7 Zoom sur

Présentation de travaux achevés et à venir sur la commune

## 8 à 9 Vivre ensemble

Les membres du Club de Jumelage avec Markgröningen et du Rayon d'Or de la Crau ont avalé les kilomètres à vélo

De nouveaux producteurs sur le marché du lundi

Des animations de sensibilisation à l'occasion d'Octobre Rose

## De belles rentrées

Le mois de septembre est souvent associé à la rentrée scolaire, un moment important pour les élèves et leurs parents. Les 2 et 3 septembre derniers, je me suis rendue avec Henri Niederoest, notre Adjoint aux Affaires Scolaires, dans tous nos établissements, à la rencontre des équipes pédagogiques. Nous avons pu apprécier les conditions d'accueil qui ont été mises en œuvre dans chaque école, malgré les contraintes sanitaires encore en vigueur et une fermeture de classe.

De leur côté, les associations ont, elles aussi, fait leur rentrée avec comme temps fort la Fiest'Assos, qui a connu un beau succès. Dans le respect des différents protocoles imposés par la Sous-Préfecture, pas moins de 83 associations et structures étaient présentes en centre-ville pour mettre en valeur leurs activités. A l'approche d'une saison que tous espèrent "normale", ce rendez-vous donne un coup de projecteur sur les disciplines possibles et le dynamisme des actions menées.

Les visiteurs étaient nombreux à profiter des stands, animations et démonstrations proposés, avec l'envie manifeste de reprendre une activité ou d'en découvrir de nouvelles.

Par ailleurs, les commerces, les cafés et les restaurants ont visiblement bien travaillé. Une nouvelle fois, la solidarité des Saint-Martinois à leur égard était au rendez-vous. L'enthousiasme et le bonheur de partager cet événement et de renouer avec le bien vivre-ensemble étaient palpables... Je félicite tous les acteurs et partenaires locaux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Enfin, la rentrée saint-martinoise aura aussi été placée sous le signe du numérique avec le lancement, le 28 août dernier, de la nouvelle application mobile de la Ville. Un autre succès au regard des téléchargements enregistrés : plus de 1 700 en quelques jours seulement ! D'ailleurs, bon nombre d'utilisateurs nous ont félicités pour la mise en ligne de cet outil, conçu dans le cadre d'un projet transversal entre le service Informatique, l'Espace Multimédia et le service Communication.

A travers cette application, nous avons souhaité élargir la palette d'outils permettant de faciliter les messages de proximité et la participation citoyenne. A bien des égards, cette crise a nécessité une adaptation de nos modes d'action publique. En matière de communication, il est désormais nécessaire de pouvoir porter l'information au plus grand nombre et le plus rapidement possible.

Par ailleurs, les défis actuels sont tels qu'ils sont à relever en nous appuyant sur des dynamiques de co-responsabilité et de co-production des actions d'intérêt général. Ces aspects, comme bien d'autres, ont été intégrés dans la réflexion autour de la création de cette application mobile. La technologie est ici mise au service d'une nouvelle page de la démocratie participative de notre collectivité, à écrire ensemble... Une place plus importante sera ainsi donnée à vos idées et avis, afin de construire un avenir commun.



**// A travers cette application, nous avons souhaité élargir la palette d'outils permettant de faciliter les messages de proximité et la participation citoyenne //**

*Lexcellent*

Marie-Rose LEXCELLENT  
Maire de Saint-Martin de Crau

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr  
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652  
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Marie-Rose LEXcellent  
Rédaction : Vardina Heilmann, Delphine Munier et Aurélie Faure Tél. 04 90 47 98 42 - communication@stmartindecrau.fr  
Maquette : Thierry Sancho - Photos : Gilles Baron - Adobe Stock Photos et service Communication  
Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille  
Distribution : association ACTUS - Tirage 7 100 ex.





# Bilan des Fonds de relance ACCM

Depuis le début de la crise sanitaire, il y a un an et demi, la Communauté d'agglomération et les Municipalités se sont fortement mobilisées en faveur des acteurs économiques du territoire. Le 9 septembre dernier, une conférence de presse était organisée en salle du Conseil pour présenter le bilan des deux Fonds de relance ACCM destinés à soutenir les commerçants et artisans. Au total, à Saint-Martin de Crau, 91 très petites entreprises (TPE) ont bénéficié d'une aide directe de 1 500 €.

Lors de la conférence, la parole a d'abord été donnée à Jean-Michel Jalabert, Vice-Président d'ACCM en charge du développement économique, du commerce et des zones d'activités. *"Malgré un contexte budgétaire contraint, une enveloppe globale d'1 million d'euros a été déployée sur le territoire. Parmi les dispositifs d'aides directes, nous avons lancé, dès juin 2020, un 1<sup>er</sup> Fonds de relance. Les dossiers ont été centralisés et instruits par Initiative Pays d'Arles selon les critères d'éligibilité définis par le décret du 23 mars 2020. En 2021, pour le 2<sup>d</sup> Fonds, cette fois géré par ACCM, nous avons pu élargir ces critères d'éligibilité afin d'aider davantage de TPE impactées..."*

Marie Rose L'excellent, Maire et Vice-Présidente d'ACCM, a poursuivi : *"Cet élargissement des critères était une nécessité pour prendre en compte les difficultés du terrain, que nous avons fait remonter avec détermination. Face à cette crise, nous avons agi pour aider le tissu écono-*

*mique local, comme nous le pouvions, en simplifiant au maximum les démarches. Au sein du comité de pilotage intercommunal, notre volonté était d'œuvrer pour éviter les fermetures. Avec ACCM, nous avons mis en place un accompagnement personnalisé. En collaboration avec le service économique d'ACCM et notre Espace Emploi, nos élues aux commerces et à l'artisanat, Mmes Ginouves et Farenq, sont allées à la rencontre des gérants pour faire connaître le Fonds de relance mais aussi le Fisac"*

Enfin, Myriam Cellarier, Adjointe à l'Economie, a précisé : *"Ce 2<sup>d</sup> dispositif est destiné à soutenir les investissements car il est essentiel d'aider ceux qui continuent à se projeter. Au sein du Fisac, nous avons pris en compte les opérations nouvelles mais aussi celles qui avaient été décidées quelques mois avant cette crise sans précédent, de manière rétroactive. Il reste encore 25 000 € de budget, il ne faut pas hésiter à s'inscrire (voir article en page 5)."*

### Les Fonds de relance ACCM en chiffres

- Commune de Saint-Martin de Crau
- 200 000 € mobilisés, avec une participation de la Commune de 60 % et d'ACCM de 40 %
- 1 500 € d'aides versées à chaque TPE éligible
- 136 500 € de subventions versées pour les 2 Fonds
- 91 bénéficiaires au total : 69 pour le Fonds de relance n° 1 et 22 pour le Fonds de relance n° 2
- 38 100 € de reliquat reversé à la Commune (une enveloppe qui servira à financer des animations en centre-ville)



A l'issue de la conférence de presse du 9 septembre dernier, les élus sont allés à la rencontre de deux commerçants bénéficiaires du Fonds de relance ACCM.



## Paroles de commerçants

### Thomas, gérant du 19 sur Vin & Bières

*"Au-delà de l'aspect financier, il était important de se sentir soutenu. Comme je souhaite monter une association de commerçants et artisans sur la commune, j'ai pas mal échangé avec d'autres gérants, et cette aide de 1 500 € a vraiment été appréciée (...). Cette crise de la Covid a bien sûr impacté une activité comme la mienne, avec l'arrêt de toute la partie en lien avec les restaurateurs ou les animations festives par exemple. Mais il y a tout de même eu un effet positif avec de nouveaux clients venus pour nous soutenir. Des clients devenus fidèles que nous n'aurions peut-être jamais attirés avant la crise... On a vu des habitudes de consommation évoluer et, pour ma part, cela m'a conforté dans l'idée de continuer à investir. En plus du Fonds de relance, j'ai aussi pu bénéficier du Fisac. Concrètement, la première aide m'a permis de mettre en place un service de livraison et la seconde a contribué à l'aménagement de la partie « bar à vins et bières », à l'arrière de la boutique. Les projets étaient là, mais ces dispositifs m'ont permis de les mettre en place de manière plus sereine".*

### Céline, gérante de la bijouterie C. Line

*"Cette crise sanitaire a été très compliquée pour moi. Considérée comme non-essentielle, ma boutique a subi 5 mois de fermeture. En plus, dans ma branche, le « click & collect » ne fonctionne pas, les clients ont besoin de voir les bijoux et montres... Il a alors fallu payer l'ensemble des charges, dont les salaires de mon employée, sans avoir droit à aucune aide. J'avais d'ailleurs essayé tellement de refus que je ne m'attendais pas à cette aide d'ACCM de 1 500 €. J'ai monté le dossier sans y croire, suite à la visite d'une élue. Elle m'a convaincue de déposer une demande et cela m'a aidée à renflouer ma trésorerie. Puisque la parole m'est donnée, je tenais à sincèrement remercier mes clients. Je me suis battue pour aller de l'avant mais aussi pour eux. Depuis 7 ans, nous avons tissé de vrais liens et c'est grâce à eux que je suis toujours là aujourd'hui. Ils ont joué le jeu en étant présents à chaque réouverture. Ils ont retardé des achats pour me soutenir, m'ont envoyé du monde de l'extérieur... Ils ont été adorables et ont sauvé ma boutique en me rendant au centuple ce que j'ai pu leur apporter !"*

## Il est encore temps de bénéficier du Fisac !

Depuis le début de la crise sanitaire, 25 projets saint-martinois ont été soutenus dans le cadre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac). A ce jour, il reste encore une enveloppe de 25 000 €. Si vous avez un projet d'investissement, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service économique d'ACCM.

Le Fisac est un fonds créé par l'État. Il permet notamment de soutenir, sous conditions, tous les projets d'investissement concernant l'activité des commerçants, artisans et entreprises de services.

Le Fisac Crau Montagnette est financé par l'Etat et ACCM. L'aide directe correspond à 40 % maximum des dépenses éligibles, dans la limite de 4 000 €. Son but est de favoriser la réhabilitation et la sécurisation des locaux d'activité ou la modernisation des outils de production.

Parmi les opérations éligibles à cette aide directe : les travaux de rénovation de l'extérieur ou l'intérieur d'un local commercial, l'achat de matériel informatique à usage professionnel, le remplacement d'une machine, les aménagements pour l'accessibilité, les travaux de mise en conformité...

Si vous souhaitez en bénéficier, ne tardez pas à vous faire connaître !  
Renseignements : 04 86 52 60 65  
fisac@agglo-accm.fr  
agglo-accm.fr/aides-directes-fisac.html



## Rénovation et agencement des voies de circulation

Au début du mois d'octobre, la Municipalité va entreprendre les travaux de réfection de l'avenue Nostradamus, pour une durée prévisionnelle de 8 semaines. Ils ne devraient pas occasionner trop de perturbations, autant sur la circulation que sur le stationnement. Un autre chantier, mis en place sur la voie communale n° 17, après le rond-point de la Samatane, s'est quant à lui achevé dernièrement. Pour rénover la chaussée, l'entreprise chargée des travaux a utilisé un procédé innovant et écoresponsable.

Contrairement à certains territoires où elle est exercée par les Métropoles et les Communautés de Communes, la compétence voirie est toujours détenue par la Municipalité de Saint-Martin de Crau, hormis sur les voies et espaces dits "d'intérêt communautaire". Ainsi, la Ville est chargée de la création, de l'aménagement et de l'entretien de la voirie communale afin d'assurer la bonne circulation des véhicules ainsi que la sécurité des usagers.

Pour le second semestre 2021, deux chantiers importants de voirie ont été engagés. Ils concernent l'avenue Nostradamus, dont les travaux démarrent dans les prochains jours, et une partie du chemin de Bellefonte d'Aureille à Arles, rénovée récemment.

### Aménagements en cours

Le projet qui sera entrepris sur l'avenue Nostradamus prévoit d'aménager la portion de voie comprise entre la rue du Prélude et le carrefour de la gendarmerie. Durant les huit semaines que vont durer les travaux, il s'agira de rétrécir la chaussée pour réduire la vitesse des automobilistes et de réaliser une piste cyclable double sens, depuis le garage Citroën jusqu'à l'intersection des rues du Soleil et de la Laure. Des trottoirs, au Sud (côté résidence des Acacias) et au Nord (proche du parking François Mitterrand), seront également créés. Dans un second temps, vingt-huit arbres, des érables de deux espèces différentes, seront replantés en lieu et place des anciens platanes malades. De plus, des potelets seront installés entre chaque arbre afin d'éviter les sorties de véhicules qui montaient parfois sur le trottoir

pour gagner plus rapidement la chaussée.

Les travaux seront répartis sur trois phases. La première concernera les aménagements côté Sud. La deuxième sera centrée sur la partie Nord. Enfin, la dernière phase portera sur la préparation de la chaussée et la mise en place des couches de roulement. Les deux premières tranches généreront peu la circulation. Celle-ci sera maintenue dans les deux sens pour la phase 1 et au moins dans un sens durant la phase 2. Le parking de la place François Mitterrand ne sera pas impacté, les stationnements resteront fonctionnels, y compris ceux destinés au rechargement des véhicules électriques. Par ailleurs, l'entreprise chargée des travaux s'attachera à réduire les perturbations durant les entrées et les sorties des écoles du groupe scolaire du Logisson.

Concernant la troisième phase, elle nécessitera de fermer la voie à la circulation durant une journée ou deux, le temps de la préparation et de la pose des enrobés. Cette étape devrait intervenir pendant les vacances scolaires de la Toussaint afin de limiter les perturbations. Notez par ailleurs qu'une déviation sera mise en place durant toute la durée du chantier. Elle sera similaire à celle instaurée pour évacuer les platanes malades.

### Technique novatrice

Un autre ouvrage mérite qu'on s'y arrête un instant, ne serait-ce que pour parler de la méthode utilisée. Il s'agit des travaux de réfection de voirie réalisés, en juillet dernier, sur la voie communale n° 17, dite "draille des fioles" ou chemin de Bellefonte d'Aureille à Arles.

Après une première tranche de travaux, réalisée en 2016 sur les 3 600 premiers mètres de la voie communale, il était nécessaire, pour la sécurité des usagers, d'effectuer une réfection conséquente du dernier tronçon de 900 mètres, jusqu'en limite de commune. L'objectif visait à supprimer les importantes déformations présentes sur cette portion de voie et à remettre en place une couche de roulement en béton bitumineux.

Pour la suppression des déformations, l'entreprise attributaire du marché d'entretien des voiries communales, le groupe Braja Vésigné, a testé une nouvelle technologie innovante, conçue par ses services : le Recofroid (voir ci-contre).

Outre les performances techniques, les points forts de cette méthode sont surtout d'ordre environnemental. En effet, dans la mesure où le procédé réutilise les éléments de la chaussée à rénover, il n'est plus

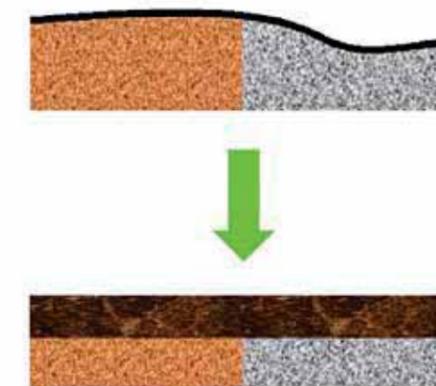
nécessaire de retirer les matériaux endommagés pour les remplacer par d'autres, neufs. Sans cette technologie, sur un chantier d'importance équivalente, 4 000 tonnes de gravats auraient dû être évacuées du site et remplacées par de nouveaux matériaux. Ce qui représente environ 130 rotations de poids lourds. Les économies réalisées sont donc multiples : réduction du coût des matières premières et des énergies consommées (essence, chauffage...), diminution de la production de gaz à effet de serre, préservation des ressources naturelles non-renouvelables... Le Recofroid permet ainsi de revaloriser d'anciens matériaux de voirie pour la réalisation d'une nouvelle structure solide et écoresponsable. Ces travaux ont été financés à 50 % par le Département des Bouches-du-Rhône, dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local.

## Procédé Recofroid

La technique employée par l'entreprise Braja Vésigné pour traiter les déformations de chaussée consiste à utiliser un matériau de chaussée concassé et traité in situ, à froid, avec une émulsion de bitume ou une mousse de bitume, assimilable à un retraitement en place. Ce procédé écologique innovant mélange les couches supérieures de la chaussée, sur des épaisseurs de 12,5 cm à 30 cm, pour recréer une assise de chaussée renforcée, homogène et durable. Les travaux de la voie communale n° 17 se sont déroulés sous la surveillance du laboratoire routier de l'entreprise. Ce dernier procédera à un contrôle régulier de la voie durant plusieurs années afin d'évaluer la tenue de route et la stabilité de la structure.



Engin de traitement du sol en action



## Bientôt les vacances !

Les vacances de la Toussaint auront lieu du 23 octobre au 8 novembre. Différentes associations et structures, telles que le CDC, le CSO ou la Médiathèque, proposent à cette période un programme d'animations à destination des enfants.

C'est aussi le cas du service des sports de la Ville. Pour la semaine du 25 au 29 octobre, il organise des séances multi-activités gratuites pour les 8/14 ans, de 9h à 12h. Renseignements et inscriptions du 4 au 15 octobre, à la Maison des Associations : 04 90 47 81 27

## La Foulée est de retour

Lundi 1<sup>er</sup> novembre, le Saint-Martin Athlétisme organise la 17<sup>e</sup> édition de la Foulée de la Crau sur le site de la Baisse de Raillon. La manifestation ouvrira ses portes dès 8h pour le retrait des dossards. Les parcours enfants (des "pichouns" aux benjamins) débuteront à 9h. Les récompenses seront remises à chaque fin d'épreuve. A 10h15 et 10h20, les départs des courses des 5 et 10 km seront donnés. Enfin, à 10h30, les marcheurs (avec ou sans bâtons) seront sur la ligne de départ pour effectuer un circuit de 5 km. Cette marche sera placée sous le signe de la solidarité au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose. **Notez-le !** Passe sanitaire exigé à l'entrée du site. Une licence d'athlétisme ou un certificat médical stipulant l'autorisation de la "course à pied en compétition" est obligatoire. Tarifs : gratuit à 10 € selon la course. Inscriptions uniquement à la Maison des Associations, à Décathlon Arles ou sur le site Internet : [www.nikrome.com](http://www.nikrome.com). **Contact :** [fouledelacrau@gmail.com](mailto:fouledelacrau@gmail.com)

## Des bénévoles bien en selle



Lors de l'action "Ville en selle" à Markgröningen

Cet été, plusieurs bénévoles se sont lancés deux défis de taille, relevés avec brio. Le premier, "La Ville en selle", a été réalisé à l'initiative de l'association de jumelage Saint-Martin de Crau/Markgröningen. Plusieurs licenciés du Rayon d'Or de la Crau (ROC) y ont pris part. Le second, "Toulouse, toutes à vélo" a permis à quatre cyclistes féminines du ROC d'entreprendre un voyage itinérant vers cette destination.

En juillet, le club de jumelage Saint-Martin de Crau/Markgröningen a invité le Rayon d'Or de la Crau à se joindre à l'action "La Ville en selle". Créée en 2008, elle est organisée chaque année en Allemagne pour sensibiliser à l'environnement. Notre ville jumelle y participe depuis deux ans. L'objectif consiste à parcourir un maximum de kilomètres à vélo sur une période imposée de 21 jours. La distance totale effectuée est ensuite convertie en kilomètres carbone afin d'encourager les usagers à utiliser plus fréquemment les modes de déplacements doux dans leur quotidien. A l'issue des performances, les chiffres sont sans appel. La "Team Jumelage", composée de 45 cyclistes, a parcouru 15 620 km. Sur un même trajet, une voiture aurait rejeté de 2,296 tonnes de CO<sup>2</sup>. L'équipe comptait 25 Saint-Martinois, dont des membres du ROC, qui ont réalisé à eux seuls 5 924 km. Grâce à ces



Lors de l'étape saint-martinoise du défi "Toulouse, toutes à vélo"

efforts, le club de jumelage a obtenu la 2<sup>e</sup> place du podium, derrière les pompiers de Markgröningen avec 16 188 km. Un score que l'association de jumelage compte bien dépasser l'année prochaine. La remise des récompenses s'est déroulée à Markgröningen le 22 septembre en présence du Maire, Rudolf Kürner. Au total, les 25 équipes engagées aux côtés de notre jumelle allemande ont comptabilisé 121 221 km. Cela représente l'équivalent de 18 tonnes de CO<sup>2</sup> si la même distance avait été effectuée en voiture ! Un peu plus tard, à la mi-septembre, 3 000 femmes ont participé à l'opération "Toulouse, toutes à vélo", le plus grand événement vélo 100 % féminin organisé par la Fédération française de cyclotourisme. Parmi elles, 21 cyclistes des Bouches-du-Rhône dont quatre adhérentes du ROC. Ensemble, elles ont convergé vers la ville rose en parcourant 550 km en 5 jours. Différentes étapes étaient sur le trajet, dont Saint-Martin de Crau où une collation a été distribuée. L'itinéraire a été effectué sous une météo clémente et sans embûche, dans un esprit de convivialité et de solidarité. A Toulouse, les participantes ont été accueillies par des licenciées locales qui leur ont concocté un programme de visites thématiques à vélo dans toute la ville. Bravo mesdames !

## Sports et loisirs

## Vie locale

## Marché des producteurs



Le marché qui a lieu tous les lundis sous la Grande Halle fait la part belle aux producteurs locaux. Il réunit agriculteurs et consommateurs dans un même lieu, sans intermédiaire. Il permet ainsi de privilégier le "consommer local et responsable", de réduire l'impact carbone des produits et d'aider au maintien de l'agriculture paysanne. Le marché du lundi, installé depuis de nombreuses années sur la commune, s'est renouvelé avec l'installation de nouveaux producteurs, en remplacement des précédents. "Nous avons eu un départ à la retraite et une cessation d'activité", indique Isabelle Ginouvès, Conseillère Municipale déléguée aux commerces et aux marchés hebdomadaires. Pour notre rendez-vous du lundi, nous avons désormais un producteur de fruits et légumes bio, qui vient de la ferme du Domaine du Possible à Arles ; un herboriste, qui vend des tisanes et des plantes aromatiques ; une produc-

trice de fromages de chèvre ; une éleveuse qui propose de la viande, des fruits et des légumes ainsi qu'un producteur de coquillages et crustacés, proposant également sa pêche du jour". Les professionnels de l'élevage et de l'agriculture souhaitant vendre leurs produits en direct peuvent se rapprocher d'Isabelle Ginouvès afin de bénéficier d'un emplacement sous la Grande Halle. L'élue souhaiterait en effet étendre le marché du lundi, en accueillant davantage d'étals et en diversifiant les produits à la vente. "Notre objectif est d'augmenter l'attractivité de ce rendez-vous hebdomadaire. Il est déjà très apprécié par les clients fidèles et réguliers qui le fréquentent, et le développer augmenterait son rayonnement."

**Contact (pour les producteurs) :** [mairie@smartindecrau.fr](mailto:mairie@smartindecrau.fr)

## Octobre Rose



Cela fait 26 ans que le mois d'octobre est rattaché à la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Depuis plusieurs années déjà, la Municipalité s'attache à proposer des actions autour de cette cause, parée de rose. Comme en 2020, un ruban rose, à épingler sur un vêtement, sera offert à chaque employée de la Ville. D'autres seront mis gratuitement à la disposition des habitants, dans différents lieux publics (mairie, Bureau d'Information Touristique...). Par ailleurs, du 1<sup>er</sup> au 31 octobre, la façade de l'Hôtel de Ville sera illuminée de rose, la couleur de la cause, et les commerçants saint-martinois se-

ront invités à décorer une partie ou l'intégralité de leur vitrine dans les tons rose. Concernant les animations, un stand d'informations sera installé sur le marché hebdomadaire, le **vendredi 8 octobre**. Plusieurs bénévoles et volontaires, dont l'Adjointe à la Santé Martine Amslem, y seront présents pour sensibiliser le public et répondre aux questions. Le même jour à 18h, une conférence de la gynécologue-obstétricienne et oncologue Magali Niederoest se tiendra à la salle Aqui Sian Bèn. Son intervention portera sur les thèmes du dépistage, du traitement du cancer du sein et des opérations de reconstruction mammaire.

## Brèves

### Animations ciné

Pas moins de trois animations vous attendent au cinéma le Galet ce mois-ci. Du 6 octobre au 2 novembre, place au **Mois Art et Essai**. Chaque semaine, un film du genre sera mis à l'honneur, avec la séance du dimanche à 5 €. La part belle sera donnée aux œuvres françaises récentes, sorties entre juillet et fin septembre 2021. A l'affiche : *Annette* (du 6 au 12 octobre), *Titane* (du 13 au 19 octobre), *Serre-moi fort* (du 20 au 26 octobre) et *Tout s'est bien passé* (du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre). Dimanche 24 octobre, à 15h30, *Chien pourri, la vie à Paris* sera à l'affiche du **Ciné-goûter**. Destinée aux plus de 3 ans, la séance est à 5 €. En raison du protocole sanitaire, un goûter individuel à emporter sera offert aux enfants. Par ailleurs, une exposition sur ce film d'animation se tiendra dans le hall du cinéma. Enfin, samedi 30 octobre, les amateurs de grands frissons sont attendus pour la **Nuit Halloween**, avec deux films interdits aux moins de 12 ans : *Malignant* à 18h (tarif habituel) et *Candyman* à 21h (séance à 5 € sur présentation du ticket de caisse du 1<sup>er</sup> film).

### Un bon démarrage !

L'application mobile de la ville de Saint-Martin de Crau a démarré sur les chapeaux de roue. Du 28 août, date de sa sortie officielle, au 14 septembre, elle a été téléchargée 1 715 fois sur l'Apple Store et l'Android Market ! Il est toujours temps de l'installer, si ce n'est pas déjà fait. **Lien de téléchargement :** [onelink.to/ugvm4d](https://onelink.to/ugvm4d)

## Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ?

Elle a été créée ou a déménagé il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal.

Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

### Créations

**Ostéopathe** - Adrien Fenoll, diplômé du Collège Ostéopathique de Provence, a ouvert son cabinet en juillet 2021. Il reçoit sur rendez-vous les nourrissons, enfants, adultes, seniors, mais aussi femmes enceintes et sportifs. Prise de rendez-vous sur Doctolib.

**Contacts** - 3 avenue de la Pastorale  
Tél. : 07 66 30 15 20

Facebook et Instagram : Adrien Fenoll Ostéopathe

**Pep's Services** - Carine Petrot, assistante administrative, a créé son activité en juin 2021.

Elle réalise différentes prestations dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité et de la gestion pour les professionnels, les particuliers et les associations.

**Contacts** : 5 rue Bergerie de Rousset  
Tél. : 06 19 38 90 81

Mail : pepservices13310@yahoo.com

**Cuisine gustative** - Ce traiteur s'est installé sur la commune en juin 2021. Il élabore des plats cuisinés "maison" (de l'apéritif jusqu'au dessert) pour des événements spéciaux : mariages, baptêmes, anniversaires, séminaires... Livraison possible.

**Contacts** : 10 bis rue Denis Papin  
Tél. : 06 31 37 43 48

Mail : cuisiniegustative@gmail.com

Facebook : Cuisine gustative

Site Internet : cuisiniegustative.com

## Calamités agricoles

Le caractère de calamité agricole a été reconnu par arrêté ministériel du 16 juillet dernier pour les dommages subis par les agriculteurs lors de l'épisode de gel du 4 au 8 avril 2021. Les cultures reconnues sinistrées au titre de ces pertes sont les suivantes : cerises, abricots, pêches, nectarines et prunes (les pertes de récoltes en fruits à pépins et autres fruits seront à déclarer ultérieurement).

Les exploitants agricoles saint-martinois ayant subi des dommages sur les productions visées doivent déposer, **avant le 14 octobre 2021** inclus, un dossier de demande d'indemnisation à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône. Seuls les dossiers complets et éligibles pourront être traités.

**Notez-le !** Pour plus de détails et accéder au formulaire de demande d'aide, rendez-vous sur le site Internet de la Ville, rubrique Actualités/Bon à savoir.

Site internet : [www.saintmartindecrau.fr](http://www.saintmartindecrau.fr)

# Infos pratiques

## 3<sup>e</sup> dose de vaccin

Le **vendredi 22 octobre** prochain, une séance de vaccination aura lieu sur la commune pour les personnes éligibles à la 3<sup>e</sup> dose. Ce rappel concerne les Français de plus de 65 ans et les personnes les plus fragiles (malades à très hauts risques de forme grave, patients immunodéprimés ou présentant certaines comorbidités...). Pour en bénéficier, la 2<sup>e</sup> dose doit avoir été administrée avant le 22 avril 2021.

**Les personnes ayant été vaccinées au Foirail avant cette date seront automatiquement rappelées.** Les autres Saint-Martinois éligibles pourront s'inscrire sur la plateforme dédiée, à partir du lundi 4 octobre, ou se faire connaître à l'accueil de la mairie. Les rendez-vous seront donnés dans la limite des stocks de vaccin disponibles.

**Site dédié : [usager.saintmartindecrau.fr](http://usager.saintmartindecrau.fr)**  
**Accueil de la mairie : 04 90 47 17 29**

## Enquêtes publiques

**Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)** - En application de l'arrêté inter préfectoral du 3 août 2021, une enquête publique portant sur le PPA des Bouches-du-Rhône se déroulera **jusqu'au vendredi 22 octobre inclus**.

**Société Paprec Méditerranée - Du 11 octobre au 15 novembre inclus**, une consultation publique aura pour objet la demande d'autorisation formulée par la société Paprec Méditerranée pour augmenter et développer les activités de son site saint-martinois. Le commissaire enquêteur assurera des permanences pour recevoir les observations du public au Centre Technique Municipal (CTM) les lundi 11 et mercredi 20 octobre de 9h à 12h, le mercredi 27 octobre de 14h à 17h, le vendredi 5 novembre de 9h à 12h et le lundi 15 novembre de 14h à 17h.

**Charte du Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA)** - L'enquête publique autour du projet de Charte 2022-2037 se déroulera **du 25 octobre au 25 novembre** inclus au CTM. Une permanence du commissaire enquêteur s'y tiendra le lundi 22 novembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. En attendant les avis et documents officiels, vous pouvez consulter l'espace dédié à ce projet sur le site du PNRA ([parc-alpilles.fr](http://parc-alpilles.fr), rubrique Le parc naturel régional/La Charte du Parc).

**Notez-le !** Dès qu'ils sont disponibles, les avis d'enquête complets sont publiés sur le site Internet de la Ville, rubrique Actualités/Bon à savoir. Vous y trouverez l'ensemble des modalités relatives au déroulement des enquêtes publiques.

## Hommage

Yves Kervran, ancien Conseiller Municipal, vient de nous quitter. Elu durant le mandat 1983-1989, il œuvrait notamment depuis des années au sein du Lions Club, dont il était un membre très actif. L'ensemble du Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Sous

réserve de leur accord, nous reviendrons sur son parcours dans le numéro de novembre.

## Indemnités kilométriques

Certaines familles saint-martinoises sont domiciliées à l'extérieur de la zone urbaine, dans un secteur non desservi par le service de transport scolaire. Si leurs enfants fréquentent une école ou le collège de la ville, elles peuvent demander à bénéficier d'une aide financière attribuée par ACCM, nommée "indemnités kilométriques". Pour cela, un dossier est à retirer à l'accueil de la Maison du Citoyen. Une fois complété, il devra être retourné, le plus rapidement possible, accompagné des documents suivants : relevé d'identité bancaire, justificatif de domicile de moins de 3 mois et certificat de scolarité.

**Renseignements : 04 90 47 95 68**

## Restos du Cœur

Les inscriptions pour la campagne d'hiver des Restos du Cœur débuteront **le mardi 19 octobre** au local de l'antenne saint-martinoise, situé au Foirail. Jusqu'au 18 novembre, elles seront prises chaque mardi entre 14h et 16h et chaque jeudi entre 9h et 11h30. A partir du 23 novembre, les inscriptions seront reçues uniquement le mardi, aux horaires précités.

**Notez-le !** La distribution de l'aide alimentaire débutera le jeudi 25 novembre.

## Kit "rentrée" des collégiens

Afin d'alléger le coût de la rentrée scolaire pour les familles, le Département des Bouches-du-Rhône offre un kit de fournitures scolaires à tous les collégiens. Chaque élève de 6<sup>e</sup> recevra, en plus, une tablette numérique ainsi qu'une calculatrice scientifique (nouveau modèle 2021). Ce dispositif s'ajoute à la carte "Collégien de Provence". D'une valeur de 150 euros, elle peut financer des dépenses de loisirs, de sport, de culture et de soutien scolaire auprès de plus de 2 000 partenaires.

## Accès à la déchèterie

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, la déchèterie passe aux horaires d'hiver. Durant cette période, elle sera ouverte de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.

**Renseignements auprès d'ACCM :**  
**04 84 76 94 00 - [infocollecte@agglo-accm.fr](mailto:infocollecte@agglo-accm.fr)**

## Ouvrage saint-martinois

Sandrine Krikorian, docteur en Histoire de l'Art, est une spécialiste de la gastronomie et des arts de la table à la cour de France. Cette auteure saint-martinoise vient de

publier un nouvel ouvrage : *Les Menus de Choisy*. Il a été écrit autour des menus rédigés entre 1744 et 1763, qui conservent la trace des repas de Louis XV au château de Choisy, résidence de plaisance privilégiée du roi. "A la fois essentiels et uniques, ils sont les prototypes des menus qui vont fleurir sur les tables par la suite et que l'on trouve encore de nos jours dans les restaurants ou lors des mariages. En cela, ils incarnent la quintessence de l'art de la table à la française, réputée dans le monde entier."

## Collecte des déchets : des règles à respecter

Pour rappel, les conteneurs ou sacs individuels d'ordures ménagères et de tri sélectif doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, après 19h. Une fois vidés, les bacs roulants ne doivent pas rester sur l'espace public. Ils doivent être rentrés par les usagers au plus tôt après le passage des bennes. Les contrevenants s'exposent à des amendes.

## Grand Pique-nique du Parc

Dans le cadre d'une opération nationale proposée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le Parc naturel régional des Alpilles organise un grand pique-nique tiré du sac. Il aura lieu le **samedi 2 octobre** à partir de 18h à la Maison du Parc (2 boulevard Marceau, à Saint-Rémy-de-Provence). L'ambiance sera assurée par le concert live de "Karaoke Orchestar" et un apéritif sera offert avec les produits Valeurs Parc.

**Inscription et passe sanitaire obligatoires :**  
**04 90 90 44 00**

## Trésor public

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la Trésorerie d'Arles est devenue le Service de Gestion Comptable (SGC) d'Arles. Les locaux restent situés au 3 boulevard Victor Hugo, à Arles, et les services pour les usagers saint-martinois qui y sont rattachés demeurent inchangés. Le SGC d'Arles rappelle que les factures relevant du secteur public peuvent être payées :

- en ligne sur [payfip.gouv.fr](http://payfip.gouv.fr) (ou le site indiqué sur la facture)
- chez un buraliste agréé (liste consultable sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr))

## Mariages

Aurélien Gillet et Fabien Guéret  
Magalie Ledesma et Didier Nania  
Véronique Millet et Eric Claude  
Diane Monteux et Adrien Levron  
Christine Poujol et Stéphane Alcantud  
Diane Troussier et Laurent Coudert

Félicitations aux nouveaux mariés



# Portrait

Deux choses s'imposent quand Adrien Guillaume-Thomas raconte son parcours. Primo, le jeune homme aime les challenges. Secundo, il va jusqu'au bout des objectifs qu'il se fixe, malgré les embûches. En 2020, en pleine période Covid, ce Saint-Martinois s'est donné les moyens de réussir toutes les étapes du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France" tout en préparant son bac et en travaillant en alternance dans l'entreprise Airbus Helicopters.

## Apprentissage



Le jour de la remise des récompenses du concours, Adrien pose avec son tuteur, Nicolas Ciron. Précédemment, il avait été décoré sur la scène du Châtelet par le Ministre Alain Griset, aux côtés des autres lauréats.

## Une ténacité à toute épreuve

A tout juste 21 ans, et avec déjà une demi-douzaine de médailles d'Or à son actif, Adrien Guillaume-Thomas est l'un des meilleurs apprentis de France ! Son parcours inspire le respect...  
Scolarisé à l'école de Caphan et au collège Charloun Rieu, Adrien a rapidement su qu'il voulait pratiquer un métier manuel. A 15 ans, il suit donc un CAP Réalisation en Chaudronnerie Industrielle avant de poursuivre avec un Baccalauréat Professionnel en alternance. Il est sélectionné parmi 3 000 candidats pour effectuer sa professionnalisation au sein d'Airbus Helicopters. C'est durant son apprentissage qu'il a l'idée de participer au concours "Un des Meilleurs Apprentis de France" (MAF). "Mon tuteur en entreprise, Nicolas Ciron, est Meilleur Ouvrier de France en chaudronnerie. Je lui ai donc demandé de me préparer au MAF. J'avais déjà de bonnes bases avec mon CAP mais il a carrément relevé le niveau trois crans au-dessus". Pour Adrien, plus la difficulté est élevée, plus le challenge est intéressant. "J'avais envie de concourir dans deux spécialités, la chaudronnerie et la soudure. On m'a dit que j'avais une bonne technique en soudure et que je pouvais y arriver, alors je me suis lancé. Je me suis préparé pendant un an pour avoir toutes mes chances". Organisé par la Société des Meilleurs Ouvriers de France (MOF), le concours s'adresse aux jeunes de moins de 21

ans, en formation initiale ou sous contrat d'apprentissage. Ils sont près de 6 000 candidats à s'y inscrire chaque année. Le concours comporte trois étapes : départementale, régionale et nationale. La qualification au premier palier donne accès à l'échelon supérieur, et ainsi de suite. Le sujet imposé aux candidats est le même pour les trois niveaux. Pour la spécialité soudure, il était rédigé par les MOF du Centre Européen de Recherche Nucléaire. "Ils demandaient de réaliser un sous-marin bimétallique d'un mètre de long. En chaudronnerie, je devais concevoir une trémie d'alimentation en modèle réduit (unité de stockage, N.D.L.R.). Chaque réalisation devait respecter un cahier des charges très strict et être accompagnée d'un dossier technique complet expliquant toutes nos procédures... Bref, c'était beaucoup de travail !".

**Diplôme du Mérite**  
D'octobre 2019 à février 2020, Adrien bûche sur ses concours, en parallèle de ses études et de son travail en alternance. Mais, en mars, le confinement bouleverse ses projets car les maquettes étaient restées dans l'atelier d'Airbus. Bien qu'il avance sur la rédaction des dossiers techniques, Adrien prend du retard sur la fabrication des pièces. "A la levée du confinement, en mai 2020, il ne me restait plus beaucoup de temps, alors j'y ai consacré mes jours et mes nuits. C'était

une bonne expérience car cela m'a permis de repousser mes limites et de tester ma volonté. Mais c'était quand même très compliqué, surtout en plein Covid".

En septembre 2020, les pièces sont présentées aux sélections départementales. Adrien décroche la première place pour chaque réalisation. Idem pour les régionales, en novembre, et pour la finale nationale, en janvier 2021. En l'espace de quatre mois, il engrange 6 médailles d'Or ! Depuis la création du concours en 1985, le Saint-Martinois est le premier lauréat à se démarquer dans ces deux catégories à la fois. Le 21 juin, durant la cérémonie organisée au Théâtre du Châtelet, à Paris, sa prouesse est d'ailleurs saluée par le Ministre Alain Griset, qui lui remet ses récompenses. Quelque temps avant, la Société des Membres de la Légion d'Honneur avait également distingué le jeune homme en lui remettant un diplôme honorifique mettant en valeur son mérite et l'exemplarité de son parcours. Actuellement en BTS, Adrien ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin : "Je compte intégrer une classe préparatoire scientifique et passer le concours d'entrée des grandes écoles d'ingénierie. J'aime bien me mettre à l'épreuve, ça fait travailler des valeurs et des qualités comme la détermination, l'abnégation, l'assiduité, le travail...".

# Permanences

**Notez-le !** Au vu du contexte sanitaire, les dates de permanences sont sous réserve. Pour vous faire confirmer celles de la Maison des Associations, appelez le 04 90 47 81 27. Pour prendre rendez-vous ou vous assurer du maintien de celles de la Maison du Citoyen, contactez le 04 90 47 95 68.

## Associations

**Maison des Associations** - Ligue Contre le Cancer, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 10h à 11h sur RDV aux 06 76 06 45 62 - SMAC Services, le mercredi de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM, 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h à 11h30 - Mutuelle de France, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français, 1<sup>er</sup> mardi du mois de 16h à 17h - Médailles Militaires, 1<sup>er</sup> lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2<sup>e</sup> vendredi de 18h à 19h - UNACITA, 2<sup>e</sup> mercredi du mois à 17h30 - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le mardi et le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Point Information Jeunesse (PIJ)** - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutements possibles...) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - **Espace Emploi** - Permanence de l'Armée de Terre (informations, orientation, pré-recrutement...) le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org.

## Maison du Citoyen

**Avocat** : le lundi 4 octobre de 9h à 12h, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **Notaire** : lundi 11 octobre, de 9h à 12h sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **CLCV** (Consommation Logement et Cadre de Vie) : les mardis 12 et 26 octobre, de 9h à 12h sans RDV - **CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : lundi 18 octobre de 14h à 16h, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **APERS** (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) : lundi 25 octobre, de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00) - **PRO-BTP** : Permanence annulée jusqu'à nouvel ordre - **ADIL** : mardi 12 octobre de 14h à 17h sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **Conciliateur de justice** : les mercredis 6 et 20 octobre de 9h30 à 12h sur RDV (la conciliatrice gère elle-même ses RDV. Merci de prendre contact avec la Maison du Citoyen, qui vous communiquera ses coordonnées) - **UDAF** (Médiation familiale) : les mercredis 13 et 27 octobre de 13h45 à 17h15, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen).

## Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin de 10h à 12h sur rendez-vous (à prendre auprès du secrétariat des élus au 04 90 47 17 29, poste 6423) - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 86 52 03 30.

**ARTISAN PLOMBIER des ALPILLES**  
Dépannage  
Rénovation de salle de bain  
Climatisation  
Mikaël FRAISSE  
06 30 93 06 29  
13310 Saint-Martin-de-Crau artisanplombierdesalpillles@gmail.com

**CARROSSERIE & PEINTURE**  
STADE  
RÉPARATION & REMPLACEMENT VITRAGES  
carreriedustade@orange.fr - Tél. 04 90 47 14 67  
17, Av. Saint-Roch - 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

**Intermarché SUPER**  
Boulangerie Presse Point retrait amazon  
N'hésitez pas à passer commande !  
6 Boutiques à votre service  
leDRIVE Intermarché du lundi au samedi  
NOUVEAU MAGASIN  
Votre Intermarché vous propose une large gamme de produits locaux et faits maison  
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
Dimanche de 8h30 à 12h  
15, rue de la Transhumance - ZA du CABRAU  
13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

**BRICO MARCHÉ**  
HORAIRES D'OUVERTURE :  
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00  
SAINT-MARTIN DE CRAU  
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE  
04 90 18 70 20



**Concert de Cash Misère**  
Le 25 août, ce groupe, qui proposait un répertoire de chansons françaises, s'est produit au Jardin Public dans le cadre du Festival Cartes Postales.



**Spectacle "La Valise"**  
Le 28 août, la série de spectacles estivaux gratuits du CDC s'est clôturée sous la Grande Halle avec une création de la Cie Ezeq Le Floc'h.



**Rentrée scolaire**  
Jeudi 2 septembre, les établissements scolaires de la ville rouvraient leurs portes pour une nouvelle année. Mme le Maire, Marie-Rose L'excellent, et l'Adjoint aux Affaires Scolaires, Henri Niederoest, sont allés à la rencontre des équipes pédagogiques et des élèves. Au total, 1 384 enfants d'élémentaire et de maternelle ont effectué leur rentrée des classes dans les 7 écoles publiques de la commune. L'école privée du Sacré Cœur compte, quant à elle, 127 élèves. Du côté du collège Charloun Rieu, 1 083 élèves sont scolarisés cette année. Les 311 élèves de 6<sup>e</sup> n'étaient pas les seuls à faire leurs débuts dans l'établissement. Vingt-trois nouveaux professeurs, une Conseillère Principale d'Education (CPE), Dounia Lechheb, et un Principal Adjoint, Jérôme Brot, ont aussi effectué leur rentrée dans un nouvel environnement. Bonne année scolaire à tous !



**Forum des Aulnes**  
Les 28 et 29 août, le collectif Prouvèço organisait, au Domaine de l'Etang des Aulnes, une nouvelle édition du forum dédié à la culture et à l'identité provençales. De nombreuses animations étaient proposées à cette occasion, en présence de différentes personnalités du territoire dont Camille Hoteman, la nouvelle Reine d'Arles, accompagnée de ses demoiselles d'honneur.



**Résultats sportifs**  
Bravo à Lou Cippicani (2<sup>e</sup> à gauche) qui a encore rallongé son palmarès sportif. Elle a participé à trois courses DH (descente) et d'enduro VTT et a terminé à chaque fois sur le podium.



**Les Nuits Folles**  
Le 4 septembre, "Les Nuits Folles", une soirée électro proposée par l'association Kolybree, a eu lieu dans le cadre enchanteur du Domaine Départemental de l'Etang des Aulnes.





**Fiest'Assos**  
Samedi 11 septembre, la Fiest'Assos s'est déroulée dans une ambiance estivale, festive et conviviale. Au détour des stands, démonstrations et scènes ouvertes, le public, venu en nombre, a pu découvrir un large aperçu des activités proposées par les associations saint-martinoises pour la saison 2021-2022.





**Journées du Patrimoine**

*C'est sous un beau soleil et sur le thème "Patrimoine pour tous" que se sont déroulées, du 17 au 19 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine. Samedi, un atelier manuel était consacré à la fabrication du papier et l'autre à l'écriture d'un billet avec un roseau taillé appelé "calame". Le parcours musical, Dimanche, petits et grands ont pu apprécier et profiter des visites guidées en calèche. Une occasion pour les participants de découvrir, sous un autre angle, espaces muséaux étaient également au programme de ces rendez-vous avec le patrimoine local, qui ont eu un grand succès.*

*Vendredi, le vernissage d'une exposition sur le patrimoine naturel de la Crau et la projection d'un passionnant documentaire sur l'histoire de l'écriture étaient organisés. Vendredi, le vernissage d'une exposition sur le patrimoine naturel de la Crau et la projection d'un passionnant documentaire sur l'histoire de l'écriture étaient organisés. Vendredi, le vernissage d'une exposition sur le patrimoine naturel de la Crau et la projection d'un passionnant documentaire sur l'histoire de l'écriture étaient organisés.*





## Groupe majoritaire - Ensemble à Saint-Martin pour les enjeux de demain

Martine Amselem - *Adjointe à la Santé*



Cet été, nous avons dû faire appliquer de nouveaux décrets relatifs à la crise sanitaire. Ces directives gouvernementales, qui s'imposent à tous, ont été au cœur de nombreuses polémiques. De notre côté, nous avons œuvré pour préserver au mieux les Saint-Martinois de cette pandémie, car il n'existe pas de bien plus précieux que la santé.

Dans le cadre de ma délégation, nous travaillons autour de trois axes principaux : aider, informer et sensibiliser. En lien avec le CCAS, nos médecins ainsi que les équipes du centre de vaccination d'Arles et du Département, nous avons par exemple aidé à la vaccination sur notre commune de plus de 1 200 Saint-Martinois qui le souhaitaient. Aujourd'hui, nous nous mobilisons pour le rappel de la 3<sup>e</sup> dose : une séance est déjà programmée pour le 22 octobre (voir page 10) et une autre se déroulera en novembre. Par ailleurs, le 28 septembre dernier, une équipe d'Arles s'est rendue au collège Charlouin Rieu afin de vacciner 60 élèves volontaires. Pour rappel,

l'autorisation d'un seul parent est demandée pour les adolescents de 12 à 15 ans inclus. Pour les jeunes de 16 à 17 ans inclus, seul le consentement de l'adolescent est requis. La présence d'un parent, bien que non obligatoire, est recommandée.

Concernant l'information et la sensibilisation, ces deux axes sont souvent liés. Ce mois-ci, nous organisons une manifestation qui me tient particulièrement à cœur : Octobre Rose. Elle est tournée vers la lutte contre le cancer du sein, le plus mortel et le plus fréquent chez la femme. Son dépistage, pris en charge à 100 %, est recommandé tous les 2 ans pour celles âgées de 50 à 74 ans. Il repose sur une mammographie associée à un examen clinique des seins, il est important d'honorer ce rendez-vous ! Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous rejoindre le vendredi 8 octobre sur le marché ou lors de la conférence donnée en soirée par une chirurgienne oncologue (voir page 9).

Autre actualité du moment : les Virades de l'Espoir. Depuis plusieurs années, la Commune et plusieurs associations saint-martinoises s'unissent autour d'Anne-Claire Oriol, Adjointe au Handicap, pour collecter des fonds au profit de l'association "Vaincre La Mucoviscidose". Son objectif est de faire avancer la recherche contre cette maladie génétique à travers des manifestations dans tout l'hexagone. Vous pouvez retrouver le programme des Virades mais aussi faire un don sur le site dédié : virades.org.

Mon rôle est aussi de vous tenir au courant de l'avancée de notre programme municipal. Concernant la Maison de Santé, les professionnels avec lesquels nous sommes en relation nous ont indiqué qu'elle serait réalisée l'année prochaine.

Enfin, comme je n'en avais pas encore eu l'occasion, je tenais à remercier toutes celles et ceux qui nous ont permis de remporter, en juin dernier, les élections départementales de notre canton. Avec mon binôme, Yves Vidal, j'aurai à cœur de continuer à défendre vos intérêts au sein du Département.

## Groupe d'opposition - Saint Martin avec force et passion

Françoise Michel - *conseillère municipale*



Tout d'abord je souhaite rendre hommage à deux figures de la vie associative qui viennent de nous quitter: Monsieur Philippe Allemand, ancien éducateur du SCSM, parti l'année du centenaire du club. Que de jeunes et de moins jeunes ont pu bénéficier de son enseignement et de ses compétences. Monsieur Yves Kervran avec qui j'ai eu grand plaisir de siéger au sein du conseil municipal lors de la mandature 1983-1989 et qui s'est investi sans compter au Lions club. J'adresse à leurs familles nos sincères condoléances.

En cette période de rentrée scolaire, comment ne pas espérer voir aboutir l'étude de la création d'un nouveau groupe scolaire (cf notre Libre expression de l'ISM de février). Une population qui augmente, de nouvelles constructions, des quartiers qui se développent incitent à agir. Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint nous annonce travailler sur le projet de Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) 2022-2024. N'ayant reçu aucune convocation à une réunion de la commission municipale des affaires scolaires dont je fais partie, hormis

celle concernant la validation des menus de cantine établis par des professionnels compétents, je ne peux qu'espérer que ce sujet ait été étudié et ait pu avancer.

Il aura fallu 7 ans pour clôturer le précédent CDDA initialement prévu pour 3 ans. Quels que soient les motifs de ces retards, nous considérons qu'un CDDA a été perdu et il serait regrettable que nos enfants et enseignants en pâtissent si nous devons attendre le suivant. D'ici là la population de St Martin aura encore augmenté.

Une précision de notre groupe en réponse au texte de la libre expression de la majorité dans la dernière revue municipale: nous ne sommes pas contre les indemnités perçues par des élus mais il nous semble qu'alors que ces mêmes élus augmentent la pression fiscale de 2 points ( ce qui représente en réalité une augmentation nette pour les contribuables de plus de 5% du montant de la taxe foncière), et baissent de 5% les subventions des associations, ces élus auraient pu s'appliquer une baisse de leur indemnité afin de participer à l'effort collectif. Ces efforts, des associations les ont faits: «...face aux aléas des restrictions sanitaires, certaines ont, par exemple, proposé des compensations pour leurs adhérents...» (Mr Berton ISM septembre p 8).

Le 30 août dernier, c'est avec regret, que nous avons appris le choix contraint de Monsieur Couturier à se séparer de son élevage de toros (Concha y Sierra) après cinq ans d'un dur labeur pour le restructurer.

Enfin, pour conclure, du positif car nous savons reconnaître ce qui l'est: La fiest' assos en centre ville a bien fonctionné. Elle a été un vrai plus pour les commerçants et bars-restaurants après des périodes difficiles et le déplacement de l'orchestre lors de la dernière fête votive. Peut être, une deuxième opportunité pour eux avec la fêria du premier week end d'octobre!

### Du 30 septembre au 3 octobre

#### Feria de la Crau

La Unica et la Municipalité mettent en place un programme d'animations taurines, aussi bien pour les néophytes que les aficionados. Les corridas, expositions, spectacles, soirées bodega et plaisirs culinaires seront au rendez-vous de cette 25<sup>e</sup> édition.

Site Internet : [www.feriadelacrau.com](http://www.feriadelacrau.com)

### Vendredi 1<sup>er</sup> octobre

#### Sortie "La Crau et ses oiseaux"

L'Ecomusée de la Crau organise une sortie gratuite dans la Réserve Naturelle des Coussouls en compagnie d'un garde du site. L'occasion d'observer différentes espèces ornithologiques. Prévoir de bonnes chaussures de marche, jumelles et bouteille d'eau.

Réserve obligatoire : 04 90 47 02 01

#### Concert de chorales

A 18h, les chorales Croch'n Do et Chœur Saint-Martin organisent un concert à l'Eglise au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose.

### Du 6 octobre au 2 novembre

Mois Art et Essai au ciné  
Voir page 9

### Dimanche 3 octobre

#### Tournoi inter-pôles

Organisé par le Handball Saint-Martinois, sous l'égide de la Fédération Française. Les équipes masculines de différentes régions s'affronteront au Complexe Multisports. A cette occasion, le club aura l'honneur de recevoir un ancien membre des "Experts", Guillaume Joli, triple champion du monde, double champion d'Europe et champion olympique en 2012. Ouvert au public, sur présentation du passe sanitaire.

### Vendredi 8 octobre

Octobre Rose  
Voir page 9

### Les 9 et 10 octobre

#### Brocante et artisanat

Samedi de 7h à 19h et dimanche de 7h à 18h, Jean-Pierre Rémi met en place une brocante en centre-ville. Plusieurs exposants présenteront des objets anciens ou de collection. A leurs côtés, des artisans mettront en lumière leur savoir-faire. Les créations originales et de qualité seront au rendez-vous : bijoux en bois et de lithothérapie, accessoires en tissu...

Renseignements et inscriptions :

06 34 51 77 51 (brocanteurs)  
04 90 47 98 44 (artisans)

#### Salon de la maquette

Organisé par le Rassemblement du Model Club de la Crau, de 10h à 17h30 à la salle Mistral. Au programme : exposition de modélisme ferroviaire, bourse d'échanges de trains et jouets de collection, trains à vapeur, simulateur de pilotage d'avion, démonstrations de bateaux et véhicules radiocommandés. Buvette et petite restauration sur place. Tarifs : gratuit, 3 ou 5 € en fonction de l'âge.

Site Internet : [www.rmcc13310.net](http://www.rmcc13310.net)



### Samedi 9 octobre

#### Sortie nature

En collaboration avec le Bureau d'Information Touristique (BIT), la Maison de la Nature et de la chasse (MNC) propose une sortie commentée gratuite à la découverte du massif de la montagne. Départ à 8h30 (lieu de RDV donné au moment de l'inscription).

Inscriptions obligatoires auprès du BIT : 04 90 47 98 40  
[stmartindecrautourisme@agglo-accm.fr](mailto:stmartindecrautourisme@agglo-accm.fr)

## Expositions

Jusqu'au 2 octobre

### Historisoin

L'association saint-martinoise expose des objets de collection et des véhicules anciens. Rendez-vous à la salle Aqui Sian Bèn de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Jusqu'au 3 octobre

### La peinture des émotions

Les toiles colorées de Christine Istria sont installées dans le hall du Centre de Développement Culturel.

Jusqu'au 9 octobre

### Journées du Patrimoine

L'événement national se poursuit sur la commune à travers deux expositions visibles à la Médiathèque : "Comment un livre vient au monde" et "Le Roman de l'écriture".

Du 29 septembre au 30 octobre

### Rencontres Photographiques animalières et de nature

Cette 12<sup>e</sup> édition met en lumière des centaines d'images de la faune et de la flore réalisées par des professionnels ou amateurs de la photographie. Les clichés de mammifères, insectes, oiseaux et paysages, seront exposés dans trois lieux différents : la Maison de la Nature et de la chasse (MNC), l'Ecomusée de la Crau ainsi que les Marais du Vigueirat (à Mas-Thibert). Le vernissage aura lieu le vendredi 15 octobre à 18h à la MNC.

Du 5 au 24 octobre

### Patricia Simeoni

L'artiste peintre présente ses toiles dans le hall du Centre de Développement Culturel.

Du 26 octobre au 14 novembre

### Christine Vire-Jeanjean & Luce Bechet

L'une excelle dans la peinture, l'autre dans l'utilisation de l'image par le collage. Le tout est une exposition à découvrir au Centre de Développement Culturel.



Expos



Festivités



Musique



Théâtre Art vivant



Balades Sorties



Animations Manifestations



Conférences Rencontres



Sport



Cinéma



Littérature



96.3

www.soleilfm.com

## Opération "Vivons Vélo"

A 14h, sortie/promenade à vélo de 25 km organisée par le ROC. Ouverte à tous

Inscriptions : [www.vivonsvelo.fr](http://www.vivonsvelo.fr)  
Renseignements : 07 64 70 25 86

## Concert de gospel

A 21h au CDC, le Divin' Gospel Music Choir se produira sur la scène du Galet. A la direction musicale et artistique : Magali Ponsada, choriste et chef de chœur. Elle s'est notamment distinguée cet été dans l'émission "Good Singer", sur TF1. Concert proposé dans le cadre de la programmation "Provence en Scène". Tarifs : 15 et 18 €.

Renseignements : 04 90 47 06 80



## Dimanche 10 octobre

### Vide-greniers

L'école élémentaire du Logisson organise un vide-greniers, de 8h30 à 17h dans la cour de l'établissement. Tarif pour un emplacement : 8 € les 3 mètres. Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions : 06 67 64 15 62

### Vieilles mécaniques des Alpilles

De 9h à 18h, l'association organise un rassemblement de véhicules et de deux roues de plus de 25 ans sur le site du Foirail. Les organisateurs auront à cœur de partager et d'échanger sur leur passion pour les vieilles mécaniques avec les visiteurs. Entrée libre. Food Truck sur place. Port du masque obligatoire.

Renseignements : 06 24 99 89 59

## Lundi 11 octobre

### Boîte aux (Belles) Lettres

A 18h, la Médiathèque, avec la complicité de Charlotte de la librairie Actes Sud, vous invite à découvrir et

à échanger sur les coups de cœur de cette rentrée littéraire. Les personnes souhaitant présenter un livre sont les bienvenues.

Réservations souhaitées : 04 90 47 27 49

## Mercredi 13 octobre

### Sortie nature

La MNC propose une randonnée sur le sentier des douaniers entre le Rove et Ensues-la-Redonne. Sortie gratuite. Départ à 9h

Renseignements : 04 86 52 03 43

## Samedi 16 octobre

### Enrico Macias

A 20h30 au CDC, le chanteur revisite ses plus grandes chansons aux côtés de "Al Orchestra". Cet orchestre regroupe toutes les influences musicales de l'artiste : musiques méditerranéennes et latines, andalus, chaabi... Une harmonie parfaite aux influences cosmopolites, qui enthousiasme les salles depuis près de 60 ans. Tarifs : 35 et 39 €

Renseignements : 04 90 47 06 80



## Les 16 et 17 octobre

### Salon du Jeu Vidéo

Samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 17h, l'association Pxl Organisation met en place la 5<sup>e</sup> édition de son rendez-vous phare aux salles Mistral et Aquil Sian Bèn. Au programme : initiations au pilotage de drone, retrogaming,



circuit Mario Kart, stand de réalité virtuelle, simracing (jeu de voiture), expositions, stands d'informations et de pédagogie, jeux musicaux... sans oublier le Fortnite Challenge et le concours de Cosplay.

Tarif : 5 € - Port du masque et passe sanitaire exigés.

Site Internet : [www.pxl-lan.com](http://www.pxl-lan.com)

## Dimanche 17 octobre

### Sortie nature

La MNC propose une balade gratuite dans les Alpilles, à Mouries. Départ à 9h.

Inscription obligatoire : 04 86 52 03 43

### Course camarguaise

A 15h aux arènes Louis Thiers, le Club Taurin de Saint-Martin organise la finale du trophée Francis San Juan en présence de la Reine d'Arles. Tarif : 10 €

Renseignements : 04 90 96 31 80

## Mercredi 20 octobre

### "Histoires pour p'tites z'oreilles"

Rendez-vous à 10h à la Médiathèque pour les enfants de 0 à 3 ans. Nombre limité de places.

Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

## Vendredi 22 octobre

### Journée de la Vue

De 8h30 à 17h, devant la salle Louis Péliissier, le Lions Club de Saint-Martin de Crau propose, en partenariat avec des ophtalmologistes bénévoles, un dépistage gratuit des maladies oculaires.



### Sortie nature

Randonnée gratuite proposée par la MNC au Tholonet (Sainte-Victoire). Départ à 8h30.

Réservation obligatoire : 04 86 52 03 43

## Les 23 et 24 octobre

### Salon du Vin et du Goût

La 8<sup>e</sup> édition, organisée par le Lions Club, se déroulera de 10h à 19h à la salle Mistral. Près d'une quarantaine d'artisans et de producteurs de nos régions mettront en valeur les produits du terroir. Les visiteurs pourront déguster des mets de qualité : vins, préparations culinaires, viandes Label Rouge, foie gras, huiles d'olive, chocolats, pâtisseries... Application du protocole Covid en vigueur.

Site Internet : [salongout-lions13310.jimdo.com](http://salongout-lions13310.jimdo.com)



## Samedi 23 octobre

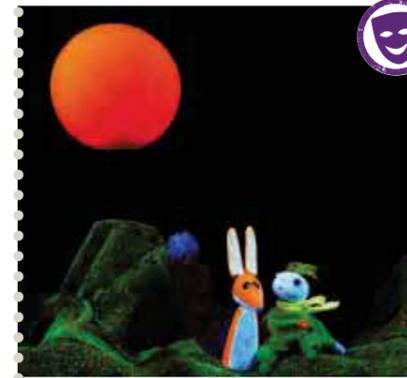
### "Le (tout) Petit Prince"

A 11h au CDC, petits et grands sont invités à partager un doux moment poétique, sensoriel et émotionnel dans l'imaginaire de Saint-Exupéry. Ce spectacle "Provence en Scène", révèle l'importance de l'amitié, du

souvenir et de l'imagination.

Tarifs : 7 et 10 €.

Renseignements : 04 90 47 06 80



### "Je vous écris du futur"

De 14h à 17h, rendez-vous à la Médiathèque pour un atelier d'écriture et de création sonore. Proposé par la Bibliothèque Départementale, il sera animé par Isotta Trastevere (compositrice) et Cédric Fabre (romancier et journaliste) de l'association Calopsitte. Atelier tout public, à partir de 12 ans.

Entrée libre sur réservation : 04 90 47 27 49

## Dimanche 24 octobre

### Ciné-goûter

A 15h30 au cinéma Le Galet. Voir page 9



A l'heure où nous imprimons, la situation sanitaire reste incertaine et les directives gouvernementales peuvent évoluer à tout moment. Les manifestations et rencontres annoncées sur ces trois pages sont donc susceptibles d'être annulées ou reportées. Par ailleurs, en application de la loi n°2021-1040 du 5 août 2021, la participation à ces animations peut être soumise à la présentation d'un pass sanitaire. Aussi, avant de vous déplacer, nous vous conseillons de contacter la structure organisatrice et/ou d'accueil afin de vous assurer de leur maintien et d'obtenir des renseignements sur les conditions d'accès. Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site Internet ainsi que la page Facebook et l'application mobile de la Ville. Liens utiles : [www.saintmartindecrau.fr](http://www.saintmartindecrau.fr) - [www.facebook.com/stmartin13](http://www.facebook.com/stmartin13)

## Mardi 26 octobre

### Design du futur

De 14h à 16h à la Médiathèque, Matali Crasset, de la Consigne à Images, propose un atelier inventif sur la réalisation d'un objet futuriste. A partir de 7 ans.

Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

## Mercredi 27 octobre

### "Raconte-moi une histoire"

A 16h30 à la Médiathèque. Pour les enfants à partir de 3 ans.

Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

## Samedi 30 octobre

### Nuit Halloween au ciné

Séances à 18h et 21h.

Voir page 9

## Le coup de cœur de la Médiathèque

Deux nouvelles revues : "100 idées" et "Epsilon"

"100 idées" - Le magazine créatif culte des années 70 fait son grand retour ! En remettant au goût du jour ses rubriques phares, le magazine souhaite donner l'envie de se lancer de façon décomplexée dans des activités créatives intérieures ou extérieures à l'aide d'explications simples : couture, tricot, broderie, pliage, bois, recettes de cuisine, tutos beauté, astuces zéro déchet ou jardinage.



### "Epsilon"

Nouveau magazine scientifique indépendant, innovant, exigeant et sincère avec une conviction : le monde, c'est la science qui en parle le mieux.



# Téléchargez votre application

Saint-**M**artin de Crau  
en Provence



Une ville en transition

L'application  
de votre  
quotidien

Suivez l'**actualité** et les **événements**  
de votre ville

Soyez **alertés en temps réel**  
des informations importantes ou urgentes

**Signalez les incidents** que  
vous rencontrez sur l'espace public

**Participez** et donnez votre avis  
sur les projets de votre ville



SAINT-MARTIN-DE-CRAU  
PROVENCE



DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR



App Store



Google Play

